

Anne Hidalgo accueille le Roi et la Reine d'Espagne à l'Hôtel de Ville

Mercredi 3 juin à partir de 8h45, Hôtel de Ville (4e)

Anne Hidalgo, Maire de Paris, accueillera Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Espagne, mercredi à l'Hôtel de Ville. Ils inaugureront ensemble le jardin de l'Hôtel de Ville, baptisé « Jardin des Combattants de la Nueve », la compagnie de soldats espagnols de la 2e DB, qui ouvrit la voie à la Libération de Paris, le 24 août 1944.

Lors de la cérémonie d'hommage aux Républicains espagnols, organisée pour le 70e anniversaire de la Libération de Paris, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a exprimé son souhait de baptiser un lieu parisien du nom de la Nueve, qui a activement contribué à libérer la capitale. C'est aux côtés du Roi et de la Reine d'Espagne que le jardin de l'Hôtel de Ville sera inauguré pour leur rendre hommage, en présence des membres de la Nueve.

Le Roi et la Reine d'Espagne s'exprimeront ensuite dans l'Hôtel de Ville devant la communauté diplomatique et de nombreux invités parisiens symbolisant l'amitié franco-espagnole.

Déroulé :

- 8h45** Ouverture de l'accueil presse
- 9h30** Arrivée de leurs Majestés le Roi et la Reine d'Espagne
Parvis de l'Hôtel de Ville
- 9h45** Inauguration du Jardin des Combattants de la Nueve
Jardin de l'Hôtel de Ville
- 10h** Entretien à huis clos
Bureau de la Maire
- 10h30** Discours de la Maire de Paris et du Roi d'Espagne
Salle des Fêtes

Modalités d'accréditation :

La Ville de Paris accrédite la presse pour l'inauguration du Jardin des combattants de la Nueve et les prises de parole dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville. Les détenteurs d'une accréditation générale du Ministère des Affaires étrangères et du développement international pour cette visite d'État seront traités en priorité, **ils devront néanmoins se munir d'un surbadge auprès du service presse de la Ville.**

Les éléments à communiquer figurent en annexe de cette invitation. Le nombre de places est limité. Le positionnement dans chaque espace se fera par ordre d'arrivée.

Modalités d'accès :

Les journalistes accrédités recevront une fiche technique, qui leur précisera les emplacements disponibles et les modalités d'accès.

Éléments à communiquer pour votre demande d'accréditation

Les demandes d'accréditation sont à adresser au service de presse de la Ville de Paris **avant le mardi 2 juin à 12h. Une fiche technique vous sera communiquée en retour, qui vous précisera les emplacements disponibles et les modalités d'accès.**

Eléments à communiquer :

- NOM
- PRENOM
- MEDIA
- FONCTION
- N° DE CARTE DE PRESSE
- ADRESSE PROFESSIONNELLE
- ADRESSE E MAIL
- TELEPHONE PROFESSIONNEL
- CAMION REGIE

A noter :

- Deux espaces seront dédiés à la presse à l'Hôtel de Ville : le Jardin des Combattants de la Nueve et la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville.
- Sauf dérogation, aucun câblage ne sera autorisé dans l'Hôtel de Ville. Les caméras devront être autonomes ;
- Le nombre de places de stationnement des camions régie est limité : il est impératif de nous communiquer rapidement vos besoins ;

Les accréditations seront à retirer au secrétariat du service de presse de la Ville de Paris, 5 rue Lobau, à partir du mardi 2 juin à 12h.

Contacts presse : Mélanie Rigaud / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61